



**PARIS COLLEGE OF ART - TITRE RNCP
CONCEPTEUR EN COMMUNICATION VISUELLE**

Libellé de la certification : **Concepteur/trice en communication visuelle**

Niveau : **II** / Code(s) NSF : **323** (anciennement 320v)

Date du Journal Officiel : 7 septembre 2016

Durée : **5 ans**

Date d'effet rétroactif de l'enregistrement : **22 janvier 2015**

Validité : **7 septembre 2021**

Autorité(s) délivrant la certification : **Paris College of Art**

Date de première délivrance de la certification : 22 janvier 2010

Désignation du métier et des fonctions

Concepteur/trice en communication visuelle

Designer graphique junior, designer graphique, designer graphique senior, assistant du/de la directeur/trice artistique, directeur/trice artistique, assistant/e du chef de projet, chef de projet.

Autres métiers en relation avec la communication visuelle : illustrateurs, photographes.

Description des activités

Le/la concepteur/trice en communication visuelle participe à la production créative des projets destinés à un commanditaire public ou privé. Responsable du style visuel (pour une identité, une marque, un produit), ses activités s'étendent de l'image imprimée et sur écran au graphisme de l'environnement. En tant que directeur/trice artistique (ou chef de projet), il/elle supervise une équipe de créatifs dont il/elle coordonne les différentes tâches et les spécialités.

Les 3 principaux domaines où le/la concepteur/trice en communication visuelle exerce son activité :

- **Support imprimé :**

Son intervention s'appuie sur différents supports imprimés, numériques et interactifs : de la communication papier à Internet. Il/elle travaille à la conception visuelle de campagnes publicitaires et d'identités de marques (logotype, univers visuel). Une autre de ses attributions consiste à établir l'aspect graphique des documents d'une entreprise (éditique) : mise en page, choix typographique, spécifications d'images, qualité des supports. Une démarche conduite dans le respect de l'univers graphique défini avec le commanditaire. À ces compétences s'ajoute l'usage de logiciels spécialisés, avec lesquels le/la concepteur/trice graphique peut passer de l'image imprimée au design de sites internet institutionnels ou commerciaux.

- **Multimédia :**

Ses objectifs sont différents selon les domaines d'activités. Lorsqu'il/elle travaille sur un site internet et des projets en ligne (publicités, blogs marketing, magazines en lignes...), le/la concepteur/trice visuel exerce en qualité de créatif du numérique au titre de *webdesigner*. Il établit alors les menus, le style des interfaces et leur unité graphique, en



s'attachant à les rendre attrayants et intelligibles aux visiteurs. Concepteur/trice chargé/e de réaliser des images en mouvement (clips publicitaires, génériques, habillage de chaînes TV, DVD-Rom, jeu vidéo, images appliquées à internet, aux applications mobiles...), il/elle exerce en qualité de créatif de l'animation au titre de *motion designer*. Pour ces deux activités, il/elle doit pouvoir définir les contenus et l'architecture de scénarios interactifs : arborescence, ergonomie, charte éditoriale.

- **Volume :**

Objets et espaces de communication servent au conditionnement (emballage), à la présentation et à la mise en scène des produits (présentoir, vitrine, stand, muséographie). Ils servent aussi à l'information et au repérage dans les lieux publics (signalétique). Sur tous ces supports en trois dimensions, le/la concepteur/trice en communication visuelle peut intervenir au moyen de symboles graphiques et de décors. Sa maîtrise du dessin et de la perspective lui permet également de répondre aux attentes d'interlocuteurs spécialisés dans le spectacle et l'évènementiel (architectes, designers, décorateurs) avec lesquels il/elle participe à la mise en forme des décors et effets spéciaux pour les films publicitaires, films d'animation et productions audiovisuelles, spectacles, expositions, défilés de mode et lancements de produits, événements grand public, conventions d'entreprise...

Cadres d'exercice les plus fréquents

Secteur d'activité et taille des entreprises ou services employeurs

Secteur de la communication :

- Agences conseil en publicité, agences multimédia, agences de design, agences de contenu, agences d'évènementiel, services de communication intégrés à l'entreprise, l'institution, la collectivité
- Institutionnels et secteurs des services

Secteur de l'audiovisuel et du spectacle :

- Studios d'animation et d'effets spéciaux, entreprises de post-production
- Ateliers de réalisation de décors et d'effets spéciaux, organisateurs d'évènements, de foires et de salons, producteurs de spectacles et services annexes au spectacle.

Tous ces secteurs sont constitués par des entreprises de petite taille dont les effectifs ne dépassent pas une dizaine de salariés (50 % occupent 5 salariés). Seuls les grands groupes issus de la publicité comprennent des unités de 50 salariés et plus (soit près de 2 % des entreprises) et plus de 100 salariés pour moins de 200 d'entre-elles. Près de la moitié des structures ont moins de dix ans et le quart seulement plus de vingt ans, ce qui semble indiquer un certain dynamisme de la création (*APCI : L'économie du design*)

On notera que les secteurs de la communication proposent aussi des missions ponctuelles pour la réalisation de travaux spécifiques qui n'entrent pas toujours dans les compétences habituelles de l'entreprise, ou bien de projets qui nécessitent l'apport d'idées nouvelles au sein des équipes en interne, ce qui explique le nombre important de travailleurs indépendants – directeurs/trices artistiques, graphistes, designers – appelés sur ces postes et rémunérés au forfait.

Les secteurs des spectacles vivants et des spectacles audiovisuels, comme les prestataires d'activités de scène et d'exposition, embauchent des salariés sous le statut d'intermittent du spectacle qui, pour des employeurs multiples, accomplissent des missions temporaires et alternées.



Responsabilité et autonomie caractérisant les postes ciblés

À ces postes de conception ou de production du projet interviennent le/la designer graphique, le/la directeur/trice artistique ou le/la chef de projet. Leur responsabilité de conception en communication visuelle consiste à gérer un projet dans sa dimension inter médiatique, à travailler en interaction avec une équipe ou à encadrer celle-ci. Le niveau atteint est donc celui d'une maîtrise globale du projet (en termes de faisabilité technique et d'efficacité de communication), d'une aptitude certaine à conduire une équipe de réalisateurs (acteurs internes à l'entreprise et prestataires extérieurs).

Pré-requis pour accéder à la certification (hors VAE)

Pré-requis à l'entrée en formation

Admissibilité (présélection sur lettre de motivation/projet personnel, supplément au diplôme et dépôt du dossier artistique ou portfolio).

Admission en première année : entretien avec le/la candidat/e sur présentation du dossier artistique ou portfolio (réalisations ou recherches personnelles, publiées ou diffusées), d'une lettre de motivation et d'une justification du niveau d'études (Bac minium).

Admission possible en deuxième ou troisième année pour les candidats titulaires d'un diplôme supérieur validé (BTS, licence, diplôme ou certificat d'école artistique) dans la même discipline.

Pré-requis à la poursuite de la formation

Chaque étudiant doit suivre un programme d'études complet et doit être inscrit dans le nombre requis de cours chaque semestre. Pendant la formation, les étudiants sont évalués par des membres du corps enseignant de notre établissement ainsi que par des intervenants professionnels externes, au travers d'examens, rédactions, réalisations et d'oraux ;

Chaque semestre, chaque étudiant doit obtenir une moyenne pondérée MP minimum par semestre ainsi qu'une moyenne pondérée cumulative MPC, correspondant à un bon niveau scolaire. Ceux ayant une MP ou une MPC de moins de 2.0 sont placés en situation de mise à l'épreuve (ils ont le droit de repasser les cours où ils n'ont pas une moyenne supérieure à 2.0)

Les étudiants en situation de mise à l'épreuve et qui n'atteignent pas la moyenne requise dans tous les cours feront également l'objet d'un renvoi. Les étudiants ayant obtenu une MP ou MPC de moins de 2.0 pendant 2 semestres consécutifs ; et tout étudiant ayant obtenu une MP de moins de 1.0 au cours d'un semestre feront l'objet d'un renvoi

Pré-requis à la certification

Une fois la formation suivie pendant tous les semestres avec succès, chaque étudiant présente son projet de fin d'études au jury, qui décide d'accorder (ou de ne pas accorder) la certification si les compétences (ou ne sont pas atteintes). La décision du jury est prise à la majorité.



Règles de constitution et composition du jury

Qualité du président du jury et mode de désignation

Professionnel en exercice occupant un poste de direction de création ou de management général, ou personnalité spécialiste du domaine concerné, désigné sur avis de la direction et des membres de l'équipe éducative.

Nombre de personnes composant le jury

Jury de délibération: composé d'un jury mixte enseignants / professionnels / personnalités de façon à concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes, ayant examiné dans les mêmes conditions les projets exposés.

Le président sera nommé parmi les professionnels.

Ce jury débat sur chaque projet, prend en considération les remarques du jury consulté, peut demander un complément d'information au candidat ou au directeur en charge du suivi de projet, attribue des mentions.

Tableau récapitulatif

VOIES D'ACCES	OUI	NON	COMPOSITION DU JURY
Après un parcours de formation initiale (sous statut d'élève ou d'étudiant)	X		Jury de délibération : jury mixte enseignants / professionnels, composé de 11 personnes, 35% employeurs / 65% salariés. 75% de professionnels et personnalités extérieurs dont le/la président/e du jury
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation	X		<i>idem</i>
Par candidature libre	X		<i>Idem</i>
Par VAE <i>Date de mise en place : 2011</i>	X		- Jury de délibération : jury mixte enseignants / professionnels, composé de 5 personnes, de façon à concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes - 50% employeurs / 50% salariés. - 75% de professionnels et personnalités extérieurs dont le/la président/e du jury



RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE RÉPERTOIRE)

Intitulé

Concepteur/trice en communication visuelle

Autorité responsable de la certification

PARIS COLLEGE OF ART

Qualité du(es) signataire(s) de la certification

Président

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau II (France) – niveau 6 (Europe)

Code NSF : 320v - Spécialités plurivalentes de la communication : production à caractère artistique

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Le/la concepteur/trice en communication visuelle est chargé d'élaborer la mise en forme visuelle de messages, produits et services. Il/elle exerce son activité de création pour les compte d'une agence ou une entreprise de communication, un prestataire spécialisé, le département intégré d'un annonceur ou d'une institution, un studio d'art graphique ou est indépendant (Maison des artistes, freelance).

Selon le secteur d'activité économique, social ou culturel, la/le professionnel/le de ce secteur peut exercer en tant que :

- Directeur/trice artistique,
- concepteur/trice graphique,
- concepteur/trice multimédia ou infographiste,
- concepteur/trice en illustration.

La fonction de concepteur relève d'un ensemble d'activités variées, qui vont des savoir-faire issus des arts et industries graphiques traditionnels aux nouveaux médias associés au Web, ainsi que la scénographie, ou les ateliers travaillant pour l'agencement des lieux recevant du public

L'emploi type du concepteur/trice en communication visuelle inscrit au sein d'une équipe de créatifs, est d'assurer la conception et stratégie média, la conduite et la faisabilité d'un ou plusieurs projets de communication jusqu'à leur acceptation finale.

→ Par son savoir-faire étendu et son expertise de l'ensemble de la chaîne éditoriale et numérique (de la conception à la finalisation d'un produit imprimé ou multimédia), le/la concepteur/trice en communication visuelle assure la direction de projet dont il/elle a élaboré le concept visuel, la ligne graphique, la mise en page, les choix iconographiques et typographiques.

→ Il/elle construit une offre de prestation dans le respect du cahier des charges défini



avec le donneur d'ordre (client, commanditaire, annonceur) : gère l'ensemble des phases du projet selon les étapes fixées (calendrier), estime son coût global, communique et négocie, effectue des choix, suit et coordonne les intervenants internes et externes, s'engage sur des délais, amène à terme une production. Fort/e de cette expérience, il/elle participe à la réflexion stratégique de l'entreprise ou de la marque, dont il/elle assure le conseil et le suivi du développement.

→ Le travail en équipe (et en réseaux d'experts) est une ressource individuelle indispensable à l'exercice de ce métier, en agence ou studio, qui exige de nombreuses consultations avec le client et les différents prestataires (réalisateur, photographe, illustrateur, imprimeur, fabricant d'emballage, etc.).
Un savoir-faire relationnel est également nécessaire lorsque ce métier est exercé en tant qu'indépendant, un statut qui demande une grande autonomie.

Compétences ou capacités évaluées

- Interpréter et respecter les contraintes initiales d'un cahier des charges.
- Rechercher et utiliser des sources d'information et de documentation.
- Evaluer différents médias et canaux de diffusion, leur pertinence, leur compatibilité, leur mode de production.
- Développer un concept cohérent dans sa globalité, le formaliser par une expression et des moyens créatifs appropriés.
- Identifier et définir un ensemble de contenus esthétiques et de traits stylistiques relevant des domaines de la communication visuelle, de l'audiovisuel, du spectacle et des composantes des métiers du design.
- Elaborer un message visuel en utilisant les règles de la sémiologie et de la rhétorique de l'image.
- Mettre en oeuvre différents moyens et techniques d'expression et de représentation comprenant les outils et procédures graphiques, infographiques, volumétriques et de mise en espace.
- Prendre la parole en public, argumenter un projet en s'attachant à la signification de son travail.
- En milieu professionnel, gérer un projet, adhérer au travail en équipe, faire preuve d'autonomie dans les responsabilités rencontrées.
- Elaborer un portfolio papier et numérique présentant un ensemble de réalisations achevées, faisant de celui-ci l'outil commercial du créatif.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

Image imprimée :

- Agences de communication publicitaire, interactive, événementielle, institutionnelle, de packaging
- Ateliers et studios de création graphique, de film d'animation
- Entreprises de presse, de l'audiovisuel, de post-production, du multimédia et de l'Internet
- Services création et communication intégrés à une entreprise, un organisme



Mots-clés : GRAPHISME ; AGENCE ; PUBLICITÉ ; DESIGN ; INTERNET

Multimédia :

- Agences digitales et de communication interactive
- Entreprises de l'audiovisuel, de production de films d'animation et de post-production cinéma et TV
- Services multimédia des agences de communication publicitaire, événementielle, institutionnelle, presse
- Services internet, dont recherche et développement, intégrés à une entreprise
- Sociétés éditrices de produits multimédia et jeux vidéo

Mots-clés : MULTIMÉDIA ; INTERACTIVITÉ ; AUDIOVISUEL ; FILM D'ANIMATION ; DIGITAL

Volume :

- Agences de design (produit, packaging, environnement), de scénographie
- Ateliers spécialisés dans l'agencement de l'espace des musées, des foires et des salons
- Ateliers de réalisation de décors, d'effets spéciaux, d'événements pour spectacle, publicité, mode, boutique
- Studios et plateaux de tournage, studios d'animation volume, de photographie
- Scènes de spectacles construites en extérieur

Mots-clés : VOLUME ; DÉCOR ; EFFETS SPÉCIAUX ; SCÉNOGRAPHIE ; ANIMATION VOLUME

Types d'emplois accessibles

Image imprimée :

- Directeur/trice artistique
- Designer graphique / Graphiste
- Infographiste arts graphiques

Mots-clés : DESIGNER ; DIRECTEUR/TRICE ARTISTIQUE ; GRAPHISTE ; INFOGRAPHISTE

Multimédia :

- Directeur/trice artistique
- Chef de projet multimédia / Concepteur/trice multimédia / Designer multimédia /
- Infographiste des effets spéciaux / Designer d'animation / Concepteur/trice internet (*Web designer*)

Mots-clés : CHEF DE PROJET MULTIMÉDIA ; DESIGNER MULTIMÉDIA ; DESIGNER D'ANIMATION; CONCEPTEUR/TRICE INTERNET

Volume :

- Directeur/trice artistique
- Designer espace / Designer produit / Designer volume / Etalagiste /
- Chef décorateur / Concepteur/trice scénographe / Maquettiste / Plasticien-décorateur volume

Mots-clés : DESIGNER ESPACE ; DESIGNER VOLUME ; ETALAGISTE ; PLASTICIEN VOLUME ; SCÉNOGRAPHE